



Traité 'Orla

Michna 2 - Chapitre 3

הַצוֹבֵעַ מְלֵא הַסִּיט בְּקִלְפֵי עֹרְלָה, וְאֶרְגוֹ בְּבִגְד, וְאֵין יָדוּעַ אֵיזָה
הוא,
רַבִּי מֵאִיר אֹמֵר: יִדְלַק הַבִּגְד;
וְחֻכְמִים אֹמְרִים: יַעֲלֶה בְּאֶחָד וּמֵאֲתַיִם:

Si l'on teint un fil long comme l'intervalle de 2 doigts avec de l'écorce de 'orla, qu'on l'a tissé dans l'étoffe et que l'on ne reconnaît plus ce fil, il faut, selon Rabbi Méïr, brûler toute l'étoffe ; selon les autres Sages, il disparaît dans une proportion de 201.



Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions